

DEMANDE DE TRANSFER DE COMPTE



Veillez lire attentivement avant de remplir le formulaire.

Nous recommandons de transférer votre compte gratuitement via My UPC. C'est le moyen le plus simple et le plus rapide.

Le transfert de compte est un changement de titulaire de compte. Tous les produits d'un même compte UPC sont transférés à une autre personne. Les produits restent enregistrés à la même adresse. Votre demande ne sera traitée qu'après que les formalités d'enregistrement aient été correctement accomplies et que toutes les conditions de l'UPC sont remplies. Pour ce faire, tous les contrôles nécessaires du nouveau titulaire du compte, tels que la vérification de l'identité et de la solvabilité, sont effectuées.

Pour le titulaire actuel du compte

Assurez-vous avant le début de la demande de transfert de compte que toutes les factures dues ont été réglées. Il en est de même pour le plan de financement de l'appareil : il faut payer les mensualités en suspens avant de déposer la demande de transfert de compte.

Jusqu'à ce que le transfert du compte ait eu lieu, vous resterez le partenaire contractuel de UPC.

À la journée du transfert, les coordonnées du titulaire du compte sont écrasées. Vous n'aurez donc plus accès à ce compte. Les éléments suivants vont être supprimés :

- Compte My UPC avec tous les paramètres
- Utilisateurs ajoutés comme des amis ou membres de la famille que vous gérez dans My UPC sous « Mon profil »
- Adresse(s) e-mail UPC que vous avez créée(s) pour ce compte, à moins que vous ne souhaitiez également la ou les transférer
- Accès à toutes les apps UPC installées telles que My UPC App, Connect App, UPC TV App
- Réductions étudiants
- Messages Voicemail

Si vous avez un abonnement Teleclub, nous actualiserons les informations sur le titulaire du compte pour vous.

Vous ne devriez remettre vos appareils au nouveau titulaire du compte qu'après avoir reçu une confirmation de transfert de compte.

Transférer le UPC Mail

Si vous souhaitez transférer également les adresses e-mail UPC que vous avez créées pour ce compte, veuillez noter que vous êtes responsable de ce qui suit :

- Transfert d'identifiant de connexion au nouveau titulaire du compte
- Effacement de tous les e-mails si vous ne voulez pas qu'ils soient lus ultérieurement par le nouveau titulaire du compte

Veillez noter qu'UPC n'assume aucune responsabilité à l'égard de la correspondance électronique reçue après le transfert et pouvant contenir des renseignements personnels qui vous sont adressés. UPC décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation par le nouveau titulaire de compte.

Réinitialiser les réglages sur ma TV Box

Nous vous recommandons de réinitialiser votre TV Box sur les réglages d'usine si vous ne souhaitez pas que le nouveau titulaire du compte accède à l'avenir à vos données personnelles telles que les enregistrements, les rappels d'enregistrement, les

favoris et les listes de lecture.

Voulez-vous uniquement transférer des produits individuels?

Dans certaines conditions, il est possible de transférer des produits spécifiques à une autre personne, en d'autres termes, de réparer votre compte. Utilisez à cet effet le formulaire PDF pour le transfert de produit, que vous trouverez sur upc.ch/transférer-des-produits/.

Ces conditions sont expressément acceptées par le titulaire actuel du compte.

Pour le nouveau titulaire du compte

Vous devez être majeur pour prendre en charge un compte UPC.

Veillez indiquer une adresse e-mail unique, car nous avons besoin d'une e-mail propre pour chaque compte UPC.

Pendant le changement technique, les services peuvent être interrompus pendant une courte période.

Taxe de transfert de service

En tant que nouveau titulaire du compte, vous acceptez qu'il vous soit facturé une taxe de transfert de service de CHF 40. En outre, toutes les factures impayées du compte jusqu'à la date du transfert vous sont transférées.

Cette taxe est supprimée si la demande de transfert de compte est faite par le biais de My UPC sur upc.ch/fr/myupc/service/transfertde-compte/.

Vérification d'identité

Avant que la demande de transfert de compte puisse être approuvée, l'UPC doit valider votre identité. Veuillez nous envoyer une copie certifiée conforme de votre pièce d'identité (disponible auprès de votre commune) avec le formulaire rempli et signé.

Pièces d'identité acceptées : carte d'identité suisse, passeport suisse, ou livret pour étrangers B, C.

Nous attirons votre attention sur le fait que vos données saisies doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité. De par la loi fédérale correspondante (LSCPT/OSCPT), UPC est dans l'obligation de les vérifier.

Ces conditions sont expressément acceptées par le nouveau titulaire du compte.

DEMANDE DE TRANSFER DE COMPTE



Je suis le titulaire actuel du compte :

Prénom* Nom* Numéro de client*

Rue N° NPA Localité

Numéro de téléphone portable* E-Mail*

*Obligatoire

J'aimerais transférer mon compte à :

Madame Monsieur

Prénom* Nom* Numéro de client (si disponible)

Rue* N°* NPA* Localité*

Numéro de téléphone portable* E-Mail*

Date de naissance Nationalité

Les données saisies doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité. De par la loi fédérale correspondante (LSCPT/OSCPT), UPC est dans l'obligation de les vérifier.

Adresse de facturation du nouveau titulaire du compte : (si elle est différente de l'adresse ci-dessus)

Prénom Nom

Rue N° NPA Localité

UPC Mail:

Je transfère mon adresse e-mail UPC au nouveau titulaire du compte

Veuillez respecter les règles de transfert des adresses e-mail l'UPC. Voir page 1.

Ajustements dans l'annuaire téléphonique pour le nouveau titulaire du compte :

Pour le(s) numéro(s) de téléphone
Vos données seront transmises à Swisscom
Directories AG.

Pour le(s) numéro(s) de téléphone portable
Vos données seront transmises à Swisscom Directories AG.

Bloquer la publicité
Entrée sera spécifiée « Pas de publicité, svp ».

Date de transfert souhaitée :*

Le nouveau titulaire du compte confirme :*

J'ai conscience du fait que : Les services ne sont disponibles que par le biais d'une connexion par câble de UPC. Les coûts du raccordement câblé peuvent être compris dans les coûts des services, dans le loyer ou dans les charges locatives, mais peuvent également être facturés séparément. Lors d'une facturation séparée ou directe par UPC, les frais se montent en général à CHF 39.90 (T.V.A. de 7,7 % et droits d'auteur obligatoires inclus). Des éventuelles redevances régionales peuvent s'y ajouter. Les abonnements Mobile ne sont pas concernés par cette règle.

Par leur signature, les titulaires actuel et nouveau du compte confirment l'exactitude de toutes les données. Tous deux connaissent parfaitement toutes les informations figurant sur ce formulaire et acceptent toutes les conditions en découlant.

Le nouveau titulaire du compte confirme en outre avoir lu les conditions générales de vente (upc.ch/cg) et les accepter.

Veuillez signer les deux côtés et l'envoyer à : Sunrise UPC Sàrl, Case postale, 8050 Zurich

Titulaire actuel du compte :

Lieu, Date* Signature*

Nouveau titulaire du compte :

Lieu, Date* Signature*